



## **Theradiag annonce le dépôt par Biosynex d'une offre publique d'achat volontaire en numéraire sur ses actions**

**Croissy-Beaubourg, le 23 septembre 2022, 13h45 CEST – THERADIAG** (ISIN : FR0004197747, Mnémonique : ALTER), société spécialisée dans le diagnostic *in vitro* et le théranostic annonce le dépôt par Biosynex (ISIN : FR0011005933 – Mnémonique : ALBIO) auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») d'une offre publique d'achat volontaire en numéraire visant les actions de la Société qu'elle ne détient pas, au prix de 2,30 euros par action (l'« **Offre** »). Biosynex est actionnaire de la Société à hauteur de 25,07% du capital et 25,16% des droits de vote.

Le projet d'Offre est libellé au prix de 2,30 euros par action Theradiag, représentant une prime respectivement de 58,62% et de 43,79% sur le cours de bourse de clôture du 22 septembre 2022 et sur la moyenne des cours de bourse pondérés par les volumes des 60 jours qui ont précédé le dépôt de l'Offre.

La Société prend acte du fait que Biosynex n'a pas l'intention de demander la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire à l'issue de cette Offre.

Le Conseil d'administration de Theradiag, réuni le 22 septembre 2022, a accueilli favorablement le projet d'Offre à l'unanimité de ses membres, sans préjudice de l'avis motivé du Conseil d'administration sur l'Offre qui sera émis après réception de l'avis de l'expert indépendant, ainsi que de l'avis des instances représentatives du personnel. Il est précisé que les deux représentants de Biosynex au Conseil d'administration de Theradiag n'ont pas participé au vote de cette délibération.

Un expert indépendant désigné par le Conseil d'administration de Theradiag établira conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF une attestation d'équité sur les conditions financières de l'Offre.

Le Comité Social et Economique de Theradiag se réunira ce jour afin d'être informé sur le contenu du projet d'Offre et ses conséquences en matière d'emploi.

La cotation des actions Theradiag a été suspendue ce vendredi 23 septembre jusqu'à nouvel avis.

Dans le cadre de cette opération, Fieldfisher intervient en qualité de conseil juridique de Theradiag.

### **A propos de Theradiag**

Theradiag est un leader du marché des tests de maladies auto-immunes et le fondateur du 'Théranostic'. Forte de son expérience sur le marché du diagnostic, la société développe, produit et commercialise des tests de diagnostic *in vitro* innovants (IVD) depuis plus de 30 ans.

Theradiag est à l'origine de tests de 'Théranostic' (alliance du traitement et du diagnostic), qui mesurent l'efficacité des biothérapies dans le traitement des maladies inflammatoires chroniques et permettent leur bonne mise en œuvre. Au-delà du simple diagnostic, le Théranostic a pour vocation de donner aux cliniciens les moyens de mettre en place une « médecine personnalisée » pour chaque

patient. Il favorise un usage optimisé et performant du médicament grâce à l'individualisation des traitements, la mesure de leur efficacité et la prévention des résistances médicamenteuses. À cet effet, Theradiag commercialise la gamme TRACKER® (marquée CE), une solution complète et à forte valeur médicale.

Présent dans plus de 70 pays, la société est basée à Marne-la-Vallée en France et compte plus de 60 collaborateurs. En 2021, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 11,1 M€. Theradiag est cotée en Bourse sur Euronext Growth Paris (Code ISIN FR0004197747) et est éligible au dispositif PEA-PME.

Pour de plus amples renseignements sur Theradiag, visitez notre site web : <https://www.theradiag.com/>



**Theradiag**  
**Bertrand de Castelnaud**  
CEO/Managing Director  
Tél. : 01 64 62 10 12  
[contact@theradiag.com](mailto:contact@theradiag.com)

**NewCap**  
Communication financière et  
Relations Investisseurs  
**Pierre Laurent**  
**Quentin Massé**  
Tél. : 01 44 71 94 94  
[theradiag@newcap.eu](mailto:theradiag@newcap.eu)

**NewCap**  
Relations médias  
**Arthur Rouillé**  
Tél. : 01 44 71 94 98  
[nmerigeau@newcap.fr](mailto:nmerigeau@newcap.fr)

### **Informations importantes**

*Le présent communiqué de presse est diffusé à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre d'achat, ou une sollicitation d'une offre de vente, d'instruments financiers Theradiag. La documentation relative à l'offre publique d'achat qui, si elle est déposée, comportera les termes et conditions de l'offre publique d'achat, sera soumise à la revue de l'Autorité des marchés financiers. Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires de prendre connaissance de la documentation relative à l'offre publique d'achat lorsqu'elle sera disponible, si l'offre est déposée, ainsi que de tout avenant ou ajout à ces documents dans la mesure où ils contiendront des informations importantes sur Theradiag, Biosynex et l'opération envisagée.*

*Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales. L'offre publique d'achat ne sera pas ouverte au public dans les juridictions dans lesquelles son ouverture fait l'objet de restrictions légales. La publication, la diffusion ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est publié, diffusé ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer. Theradiag décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.*